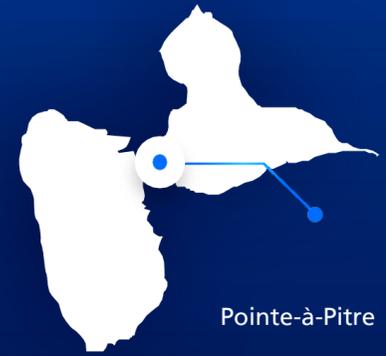


PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Isolation et Protection solaire



Pointe-à-Pitre

Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel et le tertiaire** sur le territoire de la Guadeloupe à compter du 1^{er} janvier 2024

Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel	12 €/m ²	6 €/m ²	20 €/m ²
Tertiaire	12 €/m ²	8 €/m ²	20 €/m ²

Prime économies d'énergie « précarité – très modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs
Résidentiel	16 €/m ²	8 €/m ²

Prime économies d'énergie « Pack Eco Tôles » :

Secteurs	Pack Isolation Thermique et protection solaire	Pack Isolation Thermique et protection solaire – Précarité
Résidentiel	32 €/m ²	36 €/m ²
Tertiaire	32 €/m ²	



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp